ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quartrième District, sur la rue Prytania.

Entre les rue Harmonie et Pleasant, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue St-Charles.

William G. Taylor vs Warren H. Moise et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Race, St-Jean Baptiste, maintenant St Thomas Robin et Religieuse, mesura t quarante et-un pieds de face à la rue Race sur une pro'ondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, connexquant à une distance de quatre-vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes de l'encoignure des rues Race et Religieuse

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FRANK ZENGEL,
Avocat pour les plaignante.

20nov—20 26—déc 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Jos Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 342, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dorgenois et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 12 janvier 1866 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3 10 17 24 31—jan 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Le Beau Cottage Double, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut,

Entre Valence et Bordeaux.

Alice Philomène Delandre vs Paul Delandre et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 54 682.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 128 rue Carondelet, JEUDI 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 30 nov 1897, et signé le 6 décembre 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Le joli cot age double en bois, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut, contenant 9 chambres, allées etc., dans le 8 ième district de cette ville, dans l'ilet formé par les rues Chestnut, Camp, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur. Dans un voisinage s'améliorant, à proximité des lignes de chars et un placement payant pour une personne de petits moyens.

2° A 10 heures A. M., en vertu du susdit jugement, sur les lieux, No 4728 rue Chestnut—

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière pour les 7/8 d'intérêt des héritiers mineurs un tiers comptant la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, subdivisée pour égaliser la part de chaque héritier, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement et 5 pour cent d honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteure des billets. Pour les 1/8 d'intérêt du mineur Charles Delandre, comptant L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Pour les meubles—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Chas Formen, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Jos Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 342, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dorgenois et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 12 janvier 1866 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3 10 17 24 31—jan 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Le Beau Cottage Double, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut,

Entre Valence et Bordeaux.

Alice Philomène Delandre vs Paul Delandre et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 54 682.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 128 rue Carondelet, JEUDI 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 30 nov 1897, et signé le 6 décembre 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Le joli cot age double en bois, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut, contenant 9 chambres, allées etc., dans le 8 ième district de cette ville, dans l'ilet formé par les rues Chestnut, Camp, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur. Dans un voisinage s'améliorant, à proximité des lignes de chars et un placement payant pour une personne de petits moyens.

2° A 10 heures A. M., en vertu du susdit jugement, sur les lieux, No 4728 rue Chestnut—

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière pour les 7/8 d'intérêt des héritiers mineurs un tiers comptant la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, subdivisée pour égaliser la part de chaque héritier, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement et 5 pour cent d honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteure des billets. Pour les 1/8 d'intérêt du mineur Charles Delandre, comptant L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Pour les meubles—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Chas Formen, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 13

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algers à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour 50c, 75c et $1 00

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Service.

J. S. LANDRY,
Surintendant, Fret et les Passagers.

21 nov—dim et sam

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente et Terres de Prairie

—Dans les—

Paroisses Vermillion et Avoyelles.

Succession de Laurent Lacassagne.

A L'ENCAN.

No 48,277—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B".

PAR JOHN O'CONNOR & CO., ALFRED O GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 16 décembre 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 5 novembre 1897, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci après décrites, à savoir—

Dans la paroisse Avoyelles.

Les diverses étendues de terre situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrites comme suit:

1° La moitié ouest de la section — et la moitié sud du quart sud est de la section 20, dans le comté deux sud, range cinq est, contenant quatre cent dix 70-100 acres.

Le tout de la section vingt-neuf, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant six cent quarante-deux 68-100 acres.

La moitié ouest et du quart sud-ouest de la section vingt et un, la moitié ouest du quart nord ouest de la section vingt-huit, la moitié nord du quart nord ouest et le quart nord ouest du quart no d est de la section trente-deux, et la moitié ouest du quart sud-est de la section trente, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant trois cent soixante et un 10-100 acres.

La moitié est du quart nord-est et du quart sud est de la section dix-neuf, le quart nord est de la moitié est du quart sud est de la section trente, dans le comté deux sud étendue cinq est, co tenant quatre cent quatre-vingt 92-100 acres.

La moitié nord et le quart sud ouest du quart nord est et de la moitié ouest du quart sud est de la section trente-et-un, comté deux sud, étendue cinq est contenant deux cents et 85 100 acres.

Le tout de la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane, et comprenant, en tout, deux cents quatre-vingt dix 25-100 acres, enregistrée dans le livre des aliénations W. W. aux pages 314 et seq. du bureau des transcrits de la paroisse Avoyelles.

2° Lots neuf et dix de la section 10 comté deux sud, étendue cinq est, contenant quatre-vingt 31-100 acres.

Les lots 11 et 12 de la sect on 21, comté deux, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 20-100 acres.

Lots 13 et 22 de la section 28, comté 2, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 24-100 acres.

Lots 13, 15, 20, 21, 23, 24, 29 et 30 de la section 29, étendue 2, étendue sud 5 est, contenant trois cent vingt et un et 28-100 acres d'après le plan fait par S. B. Robertson, voyer, enregistré dans le livre des transferts W. W. page 449 et seq. du bureau des transcrits de la paroisse Avoyelles, montant à cinq cent-soixante deux 2-100 acres.

3 Une certaine étendue de terre, située et étant dans la Paroisse de Vermillion dans cet état, dans un endroit nommé Hebert Cove, étant en partie du bois de charpente et en partie des terres de prairie mesurant trois et demi arpents de face par vingt huit arpents de profondeur bornée à la partie supérieure par les terres de L. T. Briggs, et à la partie inférieure par les terres de Albert C. Hebert, à l'est par les terres de Mme Marie LeBlanc et à l'ouest par les terres de Edmund Hunsbury ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent; la dite étendue de terre et mieux désignée et connue dans l'arpentage des Etats Unis, comme la première moitié de la moitié est du quart nord est et la moitié est de la moitié est du quart sud est de la section 30, comté 13, sud de l'étendue 3 est.

Conditions de la vente—Comptant; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigi les pour l'année 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Andrew Hero, Jr, notaire.

12 nov—12 18 25—2 9 16

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE TRÈS JOLI —ET— PRESQUE NEUF SUR LE PITTORESQUE BAYOU ST-JEAN.

DANS LA PARTIE LA PLUS SALUBRE ET LA PLUS ÉLEVÉE DE LA VILLE.

EN FACE DU SOUTHERN PARK, PRÈS DU PARC DE VILLE ET DU JOCKY CLUB, A PROXIMITÉ DES BELLES PROPRIÉTÉS DE NOS CITOYENS ESTIMÉS, LOUIS CUCULLU, VEUVE A. L TISSOT, B. CABIRAC, D CEFALU, A. ROUX, E. BLANC ET AUTRES.

Lots vacants y joignant les susdites propriétés.

Succession de Ernest Morel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 54,279.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 12 janvier 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 décembre 1897 pour le compte de la dite succession, les propriétés de val ur suivantes à savoir..

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le second district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Bayou St-Jean ou la rue Mees, et l'avenue Esplanade et la Grande Route St-Jean désigné par la lettre B, sur un p'an de D. E. Seghers, architecte, en date du 30 novembre 1897, mesurant 36 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Mees ou Bayou St-Jean, 277 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté touchant à la propriété de Louis C. Cantin, Esq., 35 pieds de largeur sur la ligne du fond et 266 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot A.

Les améliorations consistent en un joli cottage, presque neuf, double, retiré de la rue et ayant galerie devant, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, office, cuisine le chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et tel que le lot B ci-dessus décrit et le touchant et désigné par la lettre A, mesurant d'après le plan de Seghers, ci-dessus mentionné, 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Mees ou Bayou St-Jean, sur une profondeur de 266 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot B 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond et 258 pieds sur la ligne de côté de la propriété de B. Cabirac Esq.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un an deux ans pour des billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantissant hypothèque spéciale et lien de vendeur, privilège et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1897. Un dépôt de dix pour cent comptant devant être payé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 d c—8 9 15 22 29—5 12 janvier

Succession de Margaret Dillon, femme de Joseph T. Mathews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,051—Divisien A —Attendu que Joseph T. Mathews a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Dillon, femme de Joseph T. Mathews, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

8déc—8 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Clement Dabezies vs M. et Mme May & Harris.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 29,844—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, le JEUDI, 16 décembre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, situés No 429 Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville,

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Condit.ons—Comptant sur les lieux

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
7 déc—7 11 16.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District connu comme No 1457 rue Derbigny, entre les rues Kerlerec et Columbus.

Chas J. Theard vs Vve Vincent Roux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, lequel lot de terre est désigné par la lettre "A" sur un plan fait par P. A D'Hemecourt daté le 12 Février 1884, et lequel est annexé à un acte de vente de propriété par Mme Jos Simon Aleix, à veuve Paul Roux, passé pardevant Antoine Dorlocourt, notaire le 8 mars 1884. Le dit lot de terre mesure vingt quatre pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Derbigny, sur cent pieds de profondeur sur le côté vers la rue Kerlerec. Soixante sept pieds sur une première profondeur sur la ligne du Lot "B" auquel point la dite propriété retrecit de quatre pouces et a une seconde profondeur de trente trois pieds et vingt quatre pieds cinq pouces et six lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 nov—12 13 19 26—3 10 16 déc.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 4 janvier 1898.—Résidence double en bois et couverte en ardoise presque neuve, 4 chambres de chaque côté, encoignure St Claude et Clouet—Propriété dans le Troisième District—Joli voisinage, chars électriques, églises, écoles, marchés, etc., à proximité.

Succession de Margaret Scheffer, épouse décédée de John R. Williams.

No 45,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO—Louis A. Richards, Encanteur, Bureau No. 629 rue Commune, le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lequel dit ordre porte la date du 3 août 1897, approuvant et homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant George Montgomery, Esq., notaire, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clouet, Montégut, Remparts et St Claude, désigné sur le Centre Sud un plan et certifica d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 septembre 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 2 octobre 1896. Ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Clouet et St Claude et mesure 33 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Clouet par 93 pieds 9 pouces de profondeur et de face à l'avenue St Claude. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois ardoisé, presque neuf, contenant quelque 4 chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 8 0,0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 0,0 de dépôt du prix d'achat requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Félix J Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 déc—4 5 12 19 26—jan 2 3 4

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage rue Kerlerec, près Dauphine.

Succession de Mme L. M. McDonnell.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 2 décembre 1897, in re succession de Mme L. M. McDonnell (No 54,468 du Dossier) il sera vendu à l'enchère—

Un certain lot de terre ensemb'e avec tout s ces bâtisses, etc. qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, anciennement Histoire, Dauphine, anciennement Grands Hommes, Bourgogne, anciennement Craps et Bourbon, anciennement Bagatelle, dé igné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Kerlerec, 95 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine, 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne et 99 p eds 8 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations, connues comme les Nos 923 et 9 5 rue Kerlerec, consistent en un bon cottage, aisément subdivisé en demeures doubles, cuisines dans le fond, citernes, hangars, etc. Excellente localité, rue pavée en briques vitrifiées, près des lignes électriques, écoles, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèques et lien et privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897—Acte de vente aux f ais de l'acquéreur pardevant R. J. Legardeur, Notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à la vente.

3 déc—3 4 5 12 19 26—jan 4

PAR HARRY H. HODGSON.

VENTE CONTINUEE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DU MAGASIN DE LA LIBRAIRIE WHARTON,

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureaux 143 rue Carondelet, le JEUDI 16 décembre 1897, à 7:30 heures P. M. et continuant tous les soirs à la même heure pendant la semaine, sur les lieux à l'encoignure des rues Baronne et Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 26 novembre 1897, No 54,246 du dossier dans l'affaire de George F. Wharton vs ses créanciers, il sera vendu—

Le contenu entier de la Librairie Wharton, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant, avant Livraison.

16 déc—16 17 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Guth VS William A. Guth et als.

No 53,321—Cour Civile de District—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, JEUDI, le 13 janvier 1898, à midi, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, rendu le 17 novembre 1897 et signé le 23 novembre 1897, la propriété suivante décrite sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, Fulton (maintenant St. Thomas) et Levée (maintenant Tchoupitulas) et mesurant comme suit: Le dit lot No 12 mesurant 25 pieds de face à la rue Fulton (maintenant St. Thomas) sur une profondeur de 136 pieds entre lignes parallèles, borné sur un côté par la ligne du fond des lots Numéros 7, 8, 9 10, et 11 sur l'autre ligne de côté par le lot No 13 et le lot No 13 touche au dit lot No 12 et mesurant 25 pieds de face à la rue Fulton, maintenant St Thomas, sur une profondeur de 136 pieds entre lignes parallèles. A. M., et le dit lot No 13 est borné d'un côté par la ligne du fond des lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 et sur l'autre ligne de côté par le dit lot No 12. La dite propriété est connue comme le No 3118 rue Fulton, maintenant St-Thomas.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec intérêts au taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de garantie; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph D. Tayler, Esq., notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 à date.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme Vve Elisabeth C. Schneider vs James Ford.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,330—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Dewing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le sixième District de cette ville, le LUNDI 20 décembre 1897, à midi précis, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.
11 déc—11 15 20

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 54,986.—Division D — John J. Maher vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John J. Maher, insolvable, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J Wolfe Esq, notaire public, en son bureau No 623 rue Gravier, dans cette ville, commençant le JEUDI 30e jour de décembre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, que W. A. Bell, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que l'inventaire demandé soit fait par James J Wolfe, Esq., notaire public, et que W. H. Allen et P. J. Tourtillon soient nommés et assermentés comme estimateurs de la propriété à inventorier conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1897.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 nov 30—7 20 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frederick Kneipp et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,924—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. George Schaaf, exécuteur testamentaire et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Buck, Walshe & Buck.
10 déc—10 14 19

Succession de Thomas Buhler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,345—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Vezien, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
C. Rasen, avocat.
9 déc—9 13 18

Succession de Jeannette et Suzanne Jouandet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,999—Division D —Attendu que John Caltraro a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jeanette et Suzanne Jouandet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
30nov—30—déc

Bureaux de la "National Debenture Redemption Co., Ltd.," Nouvelle-Orléans 28 novembre 1897—Une réunion des actionnaires de cette corporation sera tenue le jeudi 23 décembre 1897, à 7 heures 30 P. M., aux bureaux de la compagnie No 737 rue Gravier, dans le but d'amender les articles VI, VII et VIII de la charte de cette corporation.

LEWIS W. BARTLETT.
Secrétaire et Trésorier.
23 nov—1m

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emmanuel Steinhardt, receveur du "Independent Cotton Oil Company Limited" de ses recettes et déboursés pour le mois de juin 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Dinkelspiel et Hart
11 déc—11 15 20

Succession de Lafayette C Keever.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,098—Division E. Attendu que Mary Helen Smiley Keever a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lafayette C. Keever décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Denegre Blair & Denegre.
14 déc—14 16 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil,

—D'une Grande Quantité de—

Propriétés de Valeur Situées dans le Premier District de cette Ville,

Avec toutes les Bâtisses et Améliorations, etc., et toutes les Machines, Bouilloires, Machineries, etc. Le tout Constituant la Fabrique entière de la "Orleans Manufacturing and Lumber Co."

A des Conditions de Vente Faciles et sans Evaluation.

—Dans l'Affaire de—

Frits Jahncke vs Orleans Manufacturing and Lumber Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Douze certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia (anciennement Florida Landing), Willow, Clara et Cypress désignés comme lots Nos un à cinq sur un plan de C. A. DeArmas, voyer, déposé dans l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire; Six à Dix sur un plan de Pilié et DePouilly en date du 28 novembre 1865 déposé dans le bureau de C E. Girardy & Cie., et par les Nos 301 et 311 sur un plan de R. De field déposé en l'étude de G. E. Stringer ancien notaire, lots Nos un à dix mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Julia et chacun ayant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, excepté le numéro un qui a une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le No 10 formant l'encoignure de la rue Julia et Willow et lot No 1 formant l'encoignure des rues Julia et Clara. Lot No 301 mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Willow sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 311 a vingt-cinq pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Etant la même propriété qui a été acquise par les défendants par achat de la Teutonia Insurance Company par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 1er jour d'août 1888, dûment enregistré dans le bureau des transcrits livre 130, folio 145.

2° Un certain lot de terre, situé dans les même district et lieu que la propriété ci dessus décrite, désigné comme comme lot Ne trois cent deux sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en mars 1832, et déposé pour référence dans l'étude de G. E. Stringer, ancien not